CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E10450** **VALABLE JUSQU'AU** **30/11/2026**

ÉDITÉ LE 20/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2005

Raison sociale : SARL CHALETS GARNIER

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 30/05/2005

Capital : 1 000

LES CLAUX
LES CLAUX
05290 VALLOUISE-PELVOUX

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GAP2005 B 162

Siret : 482 354 685 00018

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 8109016

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 020.050382

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 020.050382

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Téléphone : 04 92 23 31 29 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
GARNIER JEROME CO-GÉRANT / GARNIER OLIVIER CO-GÉRANT

Site Internet : www.chalets-garnier.com

E-mail : chalets-garnier@orange.fr

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 321 473 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante)	3	18/10/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/10/2025 08:24

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.